

Direction de la Communication

Le 19 décembre 2012

Jean-Claude Casanova, président de la FNSP, et **Jean Gaeremynck**, administrateur provisoire de l'IEP, se réjouissent des discussions constructives qui ont eu lieu lors du Conseil d'administration de la FNSP et du Conseil de direction de l'IEP.

Pour ce qui concerne la **désignation du prochain administrateur de la FNSP et directeur de l'IEP**, un certain nombre de points de consensus se sont d'ores et déjà dégagés :

1. Comme par le passé, il est entendu qu'une seule et même personne cumulera les deux fonctions.
2. Un « comité de recherche » unique sera composé au début de l'année 2013 afin de procéder à l'examen des candidatures.
3. Ce comité de recherche devra répondre à plusieurs impératifs : être représentatif des différentes composantes de Sciences Po (étudiants, salariés, enseignants, anciens élèves), ouvert à des personnalités extérieures et féminines. Mais il devra également demeurer restreint afin de pouvoir travailler efficacement dans des délais rapides. Il sera ainsi composé de manière paritaire de représentants du Conseil d'administration de la FNSP et du Conseil de direction de l'IEP. Deux personnalités extérieures à l'institution, dont une personnalité internationale, viendront également y siéger. Jean-Claude Casanova et Jean Gaeremynck y participeront mais n'auront pas de voix délibérative.
4. Le comité de recherche proposera au minimum deux candidats aux Conseils, qui procéderont au choix final.

La composition nominative du comité de recherche sera décidée à l'issue de deux Conseils exceptionnels, fixés au 7 janvier 2013 pour le Comité de direction de l'IEP et au 9 janvier 2013 pour le Conseil d'administration de la FNSP. Ces Conseils préciseront également la procédure et le calendrier de recrutement, l'objectif partagé par tous étant de parvenir à une désignation du successeur de Richard Descoings si possible avant la fin mars 2013.

Par ailleurs, les deux Conseils ont procédé au **vote du budget 2013** de Sciences Po. Dans un environnement économique particulièrement contraint, ce budget table à nouveau sur une progression des ressources de Sciences Po. Avec une dotation globale de fonctionnement de 69,4 M €, la contribution de l'Etat se stabilise à 44,7% des ressources totales. La part **des** ressources propres augmente en revanche de

7M€, répondant à la stratégie de la FNSP de diversifier ses sources de financement (subventions institutionnelles, mécénats et partenariats, formation continue, droits de scolarité). Les droits de scolarité ne sont pas augmentés et contribuent à 26 % des ressources de Sciences Po. Du côté des dépenses, les dépenses de personnel sont contenues à une proportion de 48 % du total ; celles liées à l'enseignement suivent la progression des effectifs de 6 % en 2013, tandis que le total des dépenses de bourses accordées aux étudiants augmente de près d'1M € pour atteindre 8,5M€, une croissance inégalée dans l'enseignement supérieur français.

Il appartiendra au prochain directeur de Sciences Po de négocier avec l'Etat le nouveau plan quinquennal et d'adapter le budget en fonction de son projet pédagogique.